

<https://saint-etienne.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article146>



Poursuivre ses études

- Enseignement Supérieur -

Publication date: mercredi 1er avril 2020

Copyright © CIO Saint-Etienne - Tous droits réservés

Les licences professionnelles de l'académie de Lyon

Les licences professionnelles permettent aux diplômés d'un Bac+2 d'acquérir une spécialisation d'un an reconnue sur le marché du travail.

Consulter l'article [Les Licences Pro](#) sur le site de l'ONISEP.

Les Prépas ATS (Adaptation aux techniciens Supérieurs) pour les titulaires du BTS

Les [prépas ATS](#) permettent en un an à des diplômés bac + 2 de pouvoir rejoindre une grande école accessible sur concours.

Le BTS est conçu pour répondre aux attentes des entreprises. Les diplômés sont donc recherchés sur le marché du travail. Ce qui n'empêche pas une partie d'entre eux de poursuivre leurs études. Ainsi, vous pouvez consulter également la page du dossier ONISEP consacrée à [la poursuite d'études après le BTS](#).

MASTER, MASTÈRE, MBA... s'y retrouver dans les appellations

Avant de vous engager dans un cursus, prenez le temps de bien comprendre l'offre.

Master, mastère spécialisé, master of science, mastère en sciences, master of business administration...? Petit [guide](#) pour choisir en connaissance de cause.

L'alternance dans l'enseignement supérieur

Financer ses études, étoffer son expérience professionnelle ou se familiariser avec le monde du travail : les motivations pour étudier en alternance sont plurielles. Condition essentielle pour réussir : être motivé ! A l'aide du [Dossier spécial de l'ONISEP](#), renseignez-vous sur cette manière différente de poursuivre ses études.